

Cours et Formations : Conditions Générales

École Naturiel Sàrl | Grande Île 25A, 1893 Illarsaz

Préambule

En vous inscrivant à l'un de nos cours, formations, événements ou démonstrations, vous acceptez les présentes Conditions Générales dans leur intégralité. Nous vous invitons à en prendre connaissance avant toute inscription.

1. Formation

- 1.1** Nous nous engageons à vous permettre de suivre les cours ou les séminaires que vous aurez choisis.
- 1.2** Les cours sont assurés par des personnes qualifiées, qui mettent tout en œuvre afin d'atteindre les objectifs pédagogiques annoncés.
- 1.3** Les supports de cours (documents) vous seront envoyés par email quelques jours avant le début de la formation, ou remis lors de la première session.
- 1.4** Lorsque la formation comprend un examen final, nous nous engageons à l'organiser (facultatif, non compris dans le prix de base sauf mention contraire). En cas de réussite, vous recevrez un certificat accompagné d'une appréciation. En cas d'échec, une attestation de participation vous sera délivrée. Veuillez noter que, pour obtenir une attestation ou accéder à l'examen, un **taux de présence minimal**, défini pour chaque formation (généralement 80% ou plus selon le programme), est exigé.

2. Lieux et dates des cours

2.1 Nos centres sont situés à :

- **Aigle** (1860 Aigle, Chemin de la Biole 1)
- **Chénens** (1744 Chénens, Rte des Molleyres 11)

Certains cours se déroulent parfois en dehors de nos centres. La location est toujours indiquée lors de votre inscription, dans notre agenda (www.naturiel.ch/agenda/) ainsi que dans la confirmation/facture que vous allez recevoir.

2.2 Lorsque le nombre de participants inscrits est insuffisant, **ou en cas de situations exceptionnelles**, nous nous réservons le droit de déplacer le cours à une autre date ou dans un autre lieu. Vous en serez informé-e à temps. En cas de refus de votre part dû à ces changements, les montants déjà versés seront intégralement remboursés.

3. Paiement des cours et formations

Pour valider votre inscription, nous demandons un paiement total (cours, point 3.1) ou partiel (formations, point 3.2).

3.1 Cours

- Le prix comprend l'enseignement ainsi que les supports de cours.
- Pour valider l'inscription, le montant total du cours doit être réglé dans les **21 jours** suivant la réception de la facture.
- En cas d'inscription moins d'un mois avant le début du cours, le paiement doit être effectué dans les **7 jours**, et **au minimum 3 jours avant le début du cours**.

- Si vous ne pouvez pas régler cette facture selon les modalités mentionnées ci-dessus, merci de nous écrire rapidement à info@naturiel.ch pour établir un plan de paiement plus adapté. Notez que cette disposition ne s'applique pas par défaut. Elle requiert une confirmation de notre part.

3.2 Formations professionnelles

- Le prix comprend l'enseignement ainsi que les supports de cours.
- À réception de votre inscription, une confirmation/facture ainsi qu'un contrat vous sera envoyé. Merci de le retourner dans un délai de **7 jours**, accompagné d'un **versement d'arrhes de CHF 500.--**. Votre contrat vous proposera différentes modalités de paiements (mensuels etc.). Merci de choisir une option et de respecter la modalité choisie.
- En cas de retard de paiement, un premier rappel sera adressé sans frais. Pour chaque rappel supplémentaire, des frais d'un montant de CHF 20 seront facturés en sus. **À défaut d'accord après le deuxième rappel, une procédure de recouvrement de dette sera engagée.**
- Nous nous réservons le droit de nous départir du contrat au cas où ces précédents points ne sont pas respectés.

3.3 Événements publics et conférences

- Pour certains événements (méditations, conférences, soirées), le **paiement se fait directement sur place**. Merci de prévoir la monnaie.
- Pour les démonstrations publiques, votre place sera réservée uniquement quand **le paiement sera fait**.

4. Confirmation

Vous recevrez un **email de confirmation** quelques jours après l'inscription, contenant toutes les informations utiles et, le cas échéant, les **supports de cours en pièce jointe**.

5. Interruption et annulation des cours, formations et démonstrations

5.1 Vous avez le droit d'annuler ou d'interrompre la formation ou le cours choisi à tout moment (art. 404 CO), dans le respect des délais suivants :

- Plus de **20 jours avant** : remboursement intégral.
- Entre **11 et 20 jours avant** : remboursement de **50%**.
- **10 jours ou moins avant** le début : **aucun remboursement**, le montant total est dû.

5.2 Les arrhes prélevées pour l'inscription à une formation annuelle ne sont remboursables sous aucune condition. De plus, si l'inscrit se désiste de la formation alors qu'elle a déjà commencée, l'intégralité de la formation est due.

5.3 En cas de force majeure, à savoir : accident ou maladie grave avec certificat médical (stipulant clairement que le participant n'est pas apte à suivre cette formation dans le futur), l'École Naturiel ne prélèvera pas de frais d'annulation et s'engage à rembourser les modules qui ont été payés d'avance et non débutés. Sont exclues de cette clause les annulations pour cause de maladie chronique déjà connue lors de l'inscription au cours en question. En cas de maladie bénigne temporaire, et sous présentation d'un certificat médical, Naturiel ne remboursera pas le cours mais permettra à l'élève de suivre le prochain cours ou la prochaine formation.

5.4 Pour les démonstrations publiques de médiumnité, vous recevrez une confirmation/facture et le montant est payable à l'avance. Aucun remboursement ne sera fait en cas de non-présentation et en cas d'annulation, les conditions du point 5.1 s'appliquent. La réception de votre paiement fera office de réservation finale.

6. Propriété intellectuelle

6.1 Les supports de cours, documents, vidéos et tout autre matériel pédagogique fourni dans le cadre des formations sont la propriété exclusive de Naturiel Sàrl.

6.2 Toute reproduction, diffusion, partage ou utilisation commerciale de ces supports, en tout ou en partie, sans autorisation écrite préalable de Naturiel Sàrl, est strictement interdite.

7. Protection des données

7.1 Les données personnelles collectées lors de l'inscription sont traitées conformément à la Loi fédérale sur la protection des données (LPD) et sont utilisées exclusivement pour la gestion des inscriptions, la communication liée aux formations et l'envoi d'informations sur nos activités.

7.2 Aucune donnée personnelle ne sera transmise à des tiers sans le consentement préalable du participant, sauf obligation légale.

8. Dispositions finales

8.1 Le présent contrat est régi par le **Code des obligations suisse (art. 394 CO)**, ainsi que par la **loi sur le crédit à la consommation** dans la mesure où des particuliers paient par acomptes.

8.2 Dans le cas où l'une des dispositions du présent contrat s'avérerait totalement ou partiellement nulle, les parties conviennent de la remplacer par une nouvelle disposition correspondante autant que possible à la volonté exprimée par les parties.

8.3 En cas de conflit, les parties s'efforceront de trouver un accord amiable. S'il n'est pas possible de trouver une solution amiable, les deux parties peuvent convenir d'engager un médiateur. Chacune des parties prend en charge la moitié des frais de médiation.

8.4 À défaut de résolution amiable ou de médiation, le **for juridique exclusif est le Tribunal d'arrondissement compétent pour le district de Monthey (Valais)**, siège social de Naturiel Sàrl.

8.5 Les modifications au présent contrat doivent revêtir la forme écrite.

Sébastien Quadri

Directeur, Naturiel Sàrl

